



SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016

Procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le 7 novembre 2016 à 20 :00 heures à la salle municipale au 152, rue Municipale de Saint-Adrien-d'Irlande.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Jessika Lacombe.

Étaient présents aux délibérations Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1- Rock Côté | 4- Dannie Mercier |
| 2- Vanessa Daigle | 5- Jean-Marie Rodrigue |
| 3- Solanges Thibault | 6- Claude Blais |

Madame Ghislaine Leblanc agit comme secrétaire-trésorière, directrice générale.

Madame Jessika Lacombe, mairesse, mesdames Vanessa Daigle, Solanges Thibault, Dannie Mercier conseillères, et messieurs Rock Côté, Jean-Marie Rodrigue, Claude Blais conseillers, déposent leur déclaration écrite de leurs intérêts pécuniaires.

Après une minute de silence, la séance commença à 20 :00 heures.

NO-16-165

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

APPUYÉ PAR : ROCK CÔTÉ

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent l'ordre du jour de la séance du 7 novembre 2016 tel que lu par Madame Jessika Lacombe, mairesse et présenté comme suit, à savoir;

1. Lecture de l'ordre du jour et adoption
2. Adoption des délibérations précédentes

3. Acceptation et adoption des comptes du mois
4. Avis de motion – Taxes 2017
5. Rapport de la mairesse de la situation financière de la municipalité
6. Nomination d'un maire suppléant
7. Dépôt du rapport d'activités de l'an 5 de la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande schéma de couverture de risques en incendie de la MRC des Appalaches
8. Opération Nez Rouge
9. Correspondance
10. Varia-Commandite Club des motoneigistes du Lac William
11. Varia-Activités
12. Période de question (s)
13. Levée de la séance

ADOPTE

NO-16-166

**ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS
PRÉCÉDENTES**

PROPOSÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016 et de la séance extraordinaire du 17 octobre 2016 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

En conséquence, les membres de ce conseil approuvent la dispense d'en donner lecture et adoptent les délibérations de la séance ordinaire du 3 octobre 2016 et de la séance extraordinaire du 17 octobre 2016 telles que lues et inscrites au livre des minutes de la Corporation de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande.

ADOPTE

NO-16-167

**ACCEPTATION ET ADOPTION DES
COMPTES DU MOIS ET
DE L'ÉTAT DES REVENUS
ET DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYÉ PAR : VANESSA DAIGLE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent les comptes pour la période du mois d'octobre 2016, totalisant 70 172,64\$ et approuvent le paiement des salaires de la semaine 40 à 43, totalisant 8 181,77\$ et autorisent la secrétaire-trésorière, directrice générale, Madame Ghislaine Leblanc, à effectuer le paiement.

Administration	2 605.04\$
Sûreté du Québec	16 004.00\$
Voirie	20 987.82\$
Eau potable	1 272.19\$
Eaux usées	316.32\$
Déchets domestiques	3 736.00\$
Activités loisirs	311.57\$
Réfection rang 7	17 573.81\$
Remises gouvernementales	3 083.77\$

Que les membres de ce conseil acceptent également l'état des revenus et des dépenses (État des revenus budgetés pour le mois d'octobre 2016 ainsi que les états comparatifs pour le deuxième semestre.

Réf. : selon les données du logiciel municipal (**PG Megagest informatique**) et approuvées par le comité du conseil et de la mairesse, Madame Jessika Lacombe, au nom de cette même municipalité.

ADOPTÉ

NO-16-168

AVIS DE MOTION-TAXES 2017

Claude Blais donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil, il proposera l'adoption d'un règlement pour fixer le taux de taxes foncières et de services pour l'année 2017.

NO-16-169

**RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA
SITUATION FINANCIÈRE DE LA
MUNICIPALITÉ**

Attendu que selon l'article 955 du code municipal du Québec, la mairesse doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité au moins quatre (4) semaines avant que le budget soit déposé devant le conseil pour adoption.

Attendu que le texte du rapport de la mairesse doit être gratuitement distribué à chaque adresse civique de la municipalité ou publié dans un journal diffusé dans la municipalité.

Il est proposé par Rock Côté, appuyé par Vanessa Daigle, et adopté à l'unanimité des conseillers que le rapport de la mairesse sur la situation financière de la municipalité soit accepté tel que lu par Madame Jessika Lacombe, mairesse.

ADOPTÉ

NO-16-170

**NOMINATION D'UN MAIRE
SUPPLÉANT**

PROPOSÉ PAR : CLAUDE BLAIS

APPUYE PAR : DANNIE MERCIER

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la nomination de Solanges Thibault, comme mairesse suppléante pour les mois de décembre 2016, janvier et février 2017.

Selon l'article 210.24 de la Loi sur l'Organisation territoriale, en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir de la mairesse, ou de vacance de son poste, la mairesse suppléante peut remplacer celle-ci pour siéger aux réunions prévues au Conseil des maires.

ADOPTE

NO-16-171

**DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS
DE L'AN 5 DE LA MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ADRIEN-D'IRLANDE
SCHÉMA DE COUVERTURE DE
RISQUES EN INCENDIE DE LA MRC
DES APPALACHES**

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches a signé un protocole d'entente avec la ministre de la sécurité publique relativement à l'établissement du schéma de couverture de risques;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande s'est engagée à déposer un rapport final d'activités;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Jean-Marie Rodrigue, appuyé par Dannie Mercier et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande :

Dépose et adopte le rapport d'activités de l'an 5 en regard du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et de sa mise en œuvre;

Mandate la MRC des Appalaches à transmettre le rapport d'activité de l'an 5 au ministère de la sécurité publique.

ADOPTE

NO-16-172

OPÉRATION NEZ ROUGE

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYÉ PAR : VANESSA DAIGLE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent de commanditer une somme de 100,00\$ au nom des Grands Frères Grandes Sœurs des Appalaches pour l'Opération Nez Rouge de Thetford Mines. Les sommes amassées seront remises en entier à cet organisme.

ADOPTE

NO-16-173

CORRESPONDANCE

Aucune

NO-16-174

**VARIA- COMMANDITE CLUB DES
MOTONEIGISTES DU LAC WILLIAM**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYÉ PAR : DANNIE MERCIER

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent de commanditer une somme de 100,00\$ au nom du Club sur la carte de sentier 2016-2017.

ADOPTE

NO-16-175

VARIA-ACTIVITÉS

Sentier d'Halloween-Brunch familial- Fête de Noël des enfants-Marché de Noël

NO-16-176

PÉRIODE DE QUESTION (S)

Les citoyens, assistant à la séance, interrogent les membres du conseil sur divers sujets.

NO-16-177

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

APPUYÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 20 heures 21.

ADOPTE

Jessika Lacombe
Mairesse

Ghislaine Leblanc
Secrétaire-trésorière
Directrice générale

Je, _____ atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.